

PRIMO : MESSAGE DE MONSIEUR BRICE HORTEFEUX, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION, A L'OCCASION DE L'HOMMAGE AUX PERSONNELS DE LA GENDARMERIE MORTS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR DEVOIR EN 2010 ET EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2011 :

DÉBUT DE CITATION :

"EN CETTE JOURNÉE DU 16 FÉVRIER, IL NOUS REVIENT, AVEC LE MINISTRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS, DE PRÉSENTER L'HOMMAGE SOLENNEL DE LA NATION À LA MÉMOIRE DES MILITAIRES DE LA GENDARMERIE NATIONALE TUÉS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR DEVOIR EN 2010 ET EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2011. NOUS NOUS INCLINONS, AUJOURD'HUI, DEVANT LA MÉMOIRE DES 15 GENDARMES QUI, EN AUTANT DE TRAGIQUES CIRCONSTANCES, ONT POUSSÉ LE SENS DU DEVOIR, DE L'ABNÉGATION ET DU DÉVOUEMENT JUSQU'AU SACRIFICE ULTIME. NOUS VOULONS REDIRE NOTRE SOUTIEN INDÉFECTIBLE À LEURS FAMILLES, À LEURS PROCHES ET À LEURS COMPAGNONS D'ARME. PARTAGEANT LEUR DOULEUR, NOUS LES ASSURONS DE NOTRE ENTIÈRE ET PROFONDE COMPASSION. LE SOUVENIR DE CHACUN DE CES 15 HOMMES EST À JAMAIS GRAVÉ DANS NOS MÉMOIRES.

EN CE JOUR D'HOMMAGE SOLENNEL, NOUS NE POUVONS, AUSSI, OUBLIER CEUX DES VÔTRES QUI ONT ÉTÉ BLESSÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS MISSIONS ET QUI SOUFFRENT DANS LEUR CHAIR. CONSCIENTS DU SACRIFICE DONT ILS PORTENT LES SÉQUELLES, NOUS LEUR SOUHAITONS DE POUVOIR SE RÉTABLIR VITE ET D'EXERCER À NOUVEAU LEUR MÉTIER AVEC TOUTE L'ÉNERGIE ET LA PASSION QU'IL REQUIERT.

CETTE ANNÉE ENCORE, VOUS, LES MILITAIRES DE LA GENDARMERIE NATIONALE, NE MÉNAGEZ PAS VOS EFFORTS DANS LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ. VOTRE ENGAGEMENT EN « TOUT TEMPS, TOUT LIEU ET TOUTE CIRCONSTANCE » N'EST PAS UN VAIN MOT. QUOTIDIENNEMENT, VOUS VOUS EMPLOYEZ À COMBATTRE LES FORMES D'INSÉCURITÉ LES PLUS DIVERSES. LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE, ENQUÊTES, SURVEILLANCE GÉNÉRALE, INTERVENTIONS SUR DES DIFFÉRENTS FAMILIAUX OU DE VOISINAGE, LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE OU ENCORE MAINTIEN DE L'ORDRE CONSTITUENT AUTANT DE MISSIONS AU COURS DESQUELLES VOUS POUVEZ, À TOUT INSTANT, AVOIR À FAIRE FACE À UN DANGER IMPRÉVU.

CETTE CAPACITÉ D'ADAPTATION QUE VOUS DÉPLOYEZ EN MÉTROPOLE COMME OUTRE-MER, VOUS L'EXPORTEZ ÉGALEMENT HORS DE NOS FRONTIÈRES. A CE TITRE, NOUS VOULONS TOUT PARTICULIÈREMENT SALUER L'ACTION DE CERTAINS DE VOS CAMARADES EN AFGHANISTAN QUI, EN FORMANT LES FORCES DE SÉCURITÉ DE CE PAYS DANS LE CADRE DE NOS ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX, PARTICIPENT PLEINEMENT À LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME.

QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE VOTRE ENGAGEMENT, SUR LE TERRITOIRE NATIONAL OU EN OPÉRATIONS EXTÉRIEURES, VOUS AVEZ TOUTE LA CONFIANCE ET LE SOUTIEN DE L'ÉTAT QUI SE MOBILISE POUR VOUS SOUTENIR ET VOUS DÉFENDRE. VOUS SOUTENIR, D'ABORD, EN METTANT À VOTRE DISPOSITION TOUS LES MOYENS NÉCESSAIRES À VOTRE ACTION : CETTE ANNÉE, PAR EXEMPLE, VOUS DISPOSEREZ PROGRESSIVEMENT DES NOUVEAUX OUTILS OPÉRATIONNELS QUE J'AI FAIT ADOPTER IL Y A QUELQUES JOURS AU PARLEMENT DANS LE CADRE DE LA LOPPSI. MAIS VOUS DÉFENDRE, AUSSI, EN GARANTISSANT VOS CONDITIONS DE VIE ET VOTRE STATUT. LES CHOSES SONT CLAIRES : QU'ELLES SOIENT DE POLICE OU DE GENDARMERIE, LES FORCES DE SÉCURITÉ DE NOTRE PAYS SONT EXPOSÉES AUX MÊMES RISQUES. JE VEILLERAI DONC TOUJOURS À CE QU'ELLES SOIENT TRAITÉES DE LA MÊME FAÇON DANS LE RESPECT DE LEURS IDENTITÉS PROPRES. C'EST UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE. C'EST UNE QUESTION D'ÉQUITÉ. C'EST UN ENGAGEMENT PERSONNEL.

GARDEZ TOUJOURS EN MÉMOIRE LE SOUVENIR DE CEUX QUI ONT DONNÉ LEUR VIE POUR LA FRANCE. QUE LEUR SENS AIGU DU DEVOIR ET LEUR SACRIFICE GUIDENT VOTRE ACTION ET VOUS AMÈNENT, EN LEUR HONNEUR, À TOUJOURS PLACER, LA PROTECTION DE NOS CONCITOYENS AU CŒUR DE VOTRE ACTION."

FIN DE CITATION.

SECUNDO : LES GRADES, NOMS, AFFECTATIONS DES MILITAIRES DE LA GENDARMERIE, DÉCÉDÉS EN 2010 AINSI QU'EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2011 ET ÉNUMÉRÉS CI-APRÈS, SERONT

LUS LORS DE L'APPEL DES MORTS.

DÉBUT DE CITATION :

"ÉTAT DES 15 MILITAIRES DE LA GENDARMERIE NATIONALE MORTS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR DEVOIR EN 2010 ET EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2011 :

- MAJOR LIONEL AMAR DE L'ESCADRON DE GENDARMERIE MOBILE 14/6 DE PERPIGNAN, MORT EN SERVICE LE 12 JANVIER 2010 ;
- ADJUDANT-CHEF LAURENT LE BRIERO DU GROUPEMENT DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES, MORT EN SERVICE LE 12 JANVIER 2010 ;
- ADJUDANT JEAN-CLAUDE AUBERT DE LA BRIGADE MOTORISÉE DE CONFOLENS, MORT EN SERVICE LE 04 FÉVRIER 2010 ;
- MARÉCHAL DES LOGIS-CHEF JACQUES MONTOUILLOUT DE LA BRIGADE MOTORISÉE DE BERGERAC, MORT EN SERVICE LE 28 FÉVRIER 2010 ;
- ADJUDANT NICOLAS JOOS DE LA BRIGADE FLUVIALE DE GRAND-QUEVILLY, MORT EN SERVICE LE 02 MAI 2010 ;
- CHEF D'ESCADRON CHRISTOPHE ROCHETEAU DE L'INSTITUT DE RECHERCHES CRIMINELLES DE LA GENDARMERIE NATIONALE, MORT EN SERVICE LE 06 MAI 2010 ;
- GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE BRIGADIER ADRIEN SAVIGNAT DE LA BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, MORT EN SERVICE LE 07 JUIN 2010 ;
- MARÉCHAL DES LOGIS-CHEF LUDOVIC RIONDET DU GROUPE D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE, MORT EN SERVICE LE 08 JUIN 2010 ;
- GENDARME FRÉDÉRIC MARCHAND DE LA BRIGADE MOTORISÉE DE SAINT-QUENTIN, MORT EN SERVICE LE 24 AOUT 2010 ;
- MARÉCHAL DES LOGIS-CHEF ROBERT HANTSON DE LA BRIGADE MOTORISÉE D'ANNECY, MORT EN SERVICE LE 29 AOUT 2010 ;
- GENDARME CHRISTOPHE LUGEZ DE LA BRIGADE MOTORISÉE DE SAINT-OMER, MORT EN SERVICE LE 04 OCTOBRE 2010 ;
- MARÉCHAL DES LOGIS-CHEF DANIEL CROUZIL DE LA BRIGADE MOTORISÉE DE SAINT-SEVER, MORT EN SERVICE LE 20 OCTOBRE 2010 ;
- ADJUDANT-CHEF JEANNICK TAPELLA DE LA BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE VIMY, MORT EN SERVICE LE 12 NOVEMBRE 2010 ;
- GENDARME FRÉDÉRIC FLAMMANT DU PELOTON D'AUTOROUTE DE PANNES, MORT EN SERVICE LE 05 JANVIER 2011 ;
- MARÉCHAL DES LOGIS-CHEF PHILIPPE LAURENT DE LA BRIGADE MOTORISÉE DE BAR-LE-DUC, MORT EN SERVICE LE 07 FÉVRIER 2011."

FIN DE CITATION

BT